B +
Francoise
d'Entremont
133

& Anne Pottier ducanton de Pouboumkoue decette Paroisse présens à la cérémonie lesquels m'ont declaré & assuré quevu la necessité la saison & mon absence ils avoient fait Baptiser leureenfant par La Ve. Pellerin sage femme & qu ils entretenoient aucun doute dela validité de ce Baptème. Le Parain a été Jean Amirault & la Marraine Elizabeth Le Blanc grand mere del'enfant aussi de cette Paroisse

Hilaire Dentremont Jean Amirault

Sigognepretr

+
B
Theole
D'Entremont
134

Le trois Aout mil huit cens cinq Je Prêtre soussigné ai supplié les cérémonies du Bapteme à Theole née le 4 d'octobre del'année précedente du légitime Marriage entre Etienne D'Entremont & Rosalie Le Blanc decette Paroisse du canton de Pouboumkoue presens àla cérémonie lesquels m'ont declaré que vula necessité, l'éloignement & mon absence ils avoit fait Baptiser leur enfant par Ange Amirault leurparent & leur voisin & m'ont assuré qu'ils n'entretenoient aucun doute dela validité dece Bapteme. LeParain aété Marc Amirault fils dudit Ange Amirault & la Maraine aété Marie LeBlanc tante del'enfant representée par Theotiste Douscet Le pere &la mere ont signé Le Parain & la maraine nesaventpas ecrire Etenne Dentremont

Rosalie LeBlanc Sigognepretre

+
B
Joseph
Duon
135

Le trois Août mil huit cens cinq je Pretre soussigné ai supplié les cérémonies du Baptème à Joseph né le 13 de May de cette même année du légitime marriageentre Paul Duon & Victoire Boudreau decette Paroisse du canton de Pouboumkoue enpresence dela mere qui m'a declaré que vu la necessité, leloignement &monabsence son enfant avoit été Baptisé par Marguerite Bastarashe veuve de Charles Belivaux sagefemme & m'a assuré en outre qu'elle n'entretenaoit aucun doute sur la validité de ce Bapteme ayant été convenablement administré, Le Parain aété Louis Amirault fils d'Ange Amirault & laMaraine aété Marguerite d'Entremont fille de Benoni d'Entremont écuyer de cette Paroisse & dumême canton La mere & la Marraine ont declaré nesavoir pas écrire

Louis Amirault Sigognepr

+
B
Monique
Duon
136

Le trois Aout mil huit cens cinq je Pretre soussigné aisuppilié les ceremonies du Baptême à Monique née le 28 d'octobre de l'an mil huit cent trois du légitime Marriage entre Augustin Duon & Natalie Amirault de cette Paroisse du canton de Pouboumkoue, en présence de la mere del'enfant qui